

## Fiche projet - DJIGUENOU TAY PHASE 2



### Informations générales

#### PROJET EN COURS

**Date de début** : janvier 2024

**Date de fin** : janvier 2026

**Localité** : KELLE - Commune de Yenne - Province Rufisque - Sénégal

**Budget** : 109548 €

**Financeurs régionaux** : La région

**Financeurs nationaux** : Forim (Pra/Osim)

**Autres financeurs** : --

**Zones d'intervention** : Afrique de l'Ouest

**Pays d'intervention** : Sénégal

**Secteurs d'intervention** : Agriculture - Souveraineté alimentaire, Croissance économique emploi, Éducation à la citoyenneté mondiale, Égalité H-F, Gouvernance, Mobilité – Volontariat, Santé, Tourisme

#### Objectifs de Développement Durable



## Porteur du projet

### YOBALEMA

**Type de structure :** ASSOCIATIONS, Osim

**Pays d'intervention :** France, Guinée Conakry, Sénégal

**Secteurs d'intervention :** Agriculture - Souveraineté alimentaire, Culture, Éducation, Éducation à la citoyenneté mondiale, Égalité H-F, Mobilité – Volontariat, Patrimoine, Santé

**Adresse :** 71 Rue de Saint Genès, 33000 Bordeaux

**Représentant :** Mme SOPHIE CHAMBRETTE

Dans la continuité du projet Djiguenou Tay, nous souhaitons développer prioritairement le potager afin d'augmenter sa rentabilité financière et permettre aux femmes d'accéder à des revenus supplémentaires.

Une unité de transformation des produits issus du jardin comme la fleur d'hibiscus (bissap) avec la préparation de jus, confitures, pâtes de fruits, sera développée. Pour cela, nous intégrerons un technicien spécialisé, qualifié pour renforcer l'accompagnement apporté aux femmes.

La commercialisation de ces produits nécessitera l'ouverture d'un espace de vente sans emballage au sein du village, et sera générateur de revenus supplémentaires, et contribuera ainsi à leur autonomie.

Dans une 2eme phase, la création d'un jardin botanique est prévu pour produire des plantes médicinales afin d'améliorer la santé des populations par les plantes. Les savoirs ancestraux seront remis en avant afin de dispenser une médecine traditionnelle, déjà développée par l'hôpital Keur Massar de Dakar, avec qui nous prévoyons un partenariat. Ce jardin pourra ainsi devenir un lieu pédagogique en lien avec les écoles de la région.

L'association Yobalema renouvelle son soutien auprès du collectif des femmes de Kelle pour avancer ensemble avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et tous les partenaires. Cette dynamique transformatrice de vie s'inscrit dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, et répond au Plan Sénégal Emergeant 2024/2028.

---

## Contexte

Le projet se situe dans la commune de Kelle, à environ 45 km au sud de Dakar, Sénégal. La population de Kelle est une population majoritairement dépendante de la ressource halieutique (pêcheries traditionnelles) et de l'agriculture. La dégradation des ressources marines et terrestres a aggravé l'insécurité alimentaire des habitant.e.s, déjà vulnérables en raison d'un développement local limité et d'une pauvreté qui touche 80% de la population. Dans les années 1990, les femmes de pêcheurs de Kelle avaient développé un potager afin de diversifier leurs activités et avoir de nouvelles sources alimentaires et de revenus, la culture principale était alors le bissap. Toutefois, en raison de l'exode des populations et du manque de moyens financiers pour l'achat de matériel agricole, cette activité a été arrêtée. Les familles du village ne vivaient plus que des revenus de la pêche, pratiquée uniquement par les hommes, et le produit a commencé à se raréfier en raison de la surpêche, et a quasiment disparu ces dernières années. Cela a contribué à rendre les familles plus vulnérables, à accroître la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Face à ce constat, et à la raréfaction des produits frais sur les marchés locaux, donc à l'augmentation de leurs prix d'achat, un collectif de femmes s'est créé à Kelle, Djiguenou Tay, sous la forme d'un GIE, avec pour objectif de recréer un jardin potager géré en permaculture, pour leur procurer davantage d'autonomie et de ressources alimentaires.

Dans le cadre du projet Djiguenou Tay, le collectif de femmes a demandé à l'Association Yobalema de les accompagner dans la création et le développement de ce potager. En effet, Khady Sarr, fondatrice de l'association Yobalema est native du village et en lien permanent avec ces femmes, toutes des amies d'enfance. Ayant déjà une expérience de projets solidaires et associatifs, portés par l'association, déployés en France et au Sénégal, cette structure est donc bien placée pour connaître les enjeux et les conditions de fonctionnement.

Pour cela, l'association s'est appuyée sur le Plan Sénégal Emergeant 2035 qui soutient les micros-fermes agricoles en faveur de la souveraineté alimentaire, ainsi que sur le plan alimentaire de Rufisque écrit par le GRDR, (ONG française qui œuvre en faveur du développement en Afrique de l'ouest). Ce plan alimentaire territorial se structure en plusieurs axes majeurs dont un est de sécuriser, accompagner et soutenir les exploitations agricoles familiales afin d'assurer l'accès à une alimentation de qualité et de proximité dans les familles du territoire et en milieu scolaire.

Le diagnostic de ce projet s'appuie sur : le bilan technique et qualitatif du projet initial, résultats déposés à la Région Nouvelle Aquitaine en fin de financement de la 1ère phase ; des besoins actuels des habitants et du désir des femmes de pérenniser les actions engagées ; ainsi que sur les études réalisées dans le cadre du Plan Sénégal Emergeant Phase III 2024/2028.

De 2020 à 2023, la 1ère phase du projet de ce potager collectif, qui correspondait aux ODD n° 2, 5, 12 et 13, a permis de créer : un espace au sein du village, de donner l'accès à la terre aux femmes, d'initier leur autonomie par la formation et les échanges interculturels.

Ce poumon vert au cœur du village de Kelle est un espace pédagogique pour tous, et particulièrement pour les écoles. L'éducation à l'environnement et à l'agroécologie constitue un atout majeur pour cette population de pêcheurs. L'association Yobalema continue son élan envers cette initiative prometteuse d'une meilleure qualité de vie.

Suite au bilan très qualitatif de la première phase de ce projet, et toujours en lien avec les ODD, l'association souhaite pérenniser son soutien et son accompagnement auprès des femmes dans ces actions. En effet, la sécurité alimentaire constitue un enjeu majeur et joue un rôle primordial dans la lutte contre la pauvreté, impactant la santé, l'éducation des populations et leur capacité à travailler

La poursuite de notre projet est en lien avec les ODD n°2, 5 et 12 et avec le Plan Sénégal Emergeant PSE Phase III 2024/2028, page 46 : « Relativement à la participation des femmes à la vie économique (accès aux terres agricoles, accès aux entrants, aux équipements agricoles et aux services financiers), le Sénégal a enregistré des avancées significatives. La poursuite des efforts d'inclusion des femmes permettrait de réduire la disparité relative au marché du travail qui s'établit, en 2021, à 36,4%. »

Nous souhaitons donc développer la production du potager, et sa rentabilité financière, avec l'intégration de personnel qualifié pour renforcer l'accompagnement apporté aux femmes.

Une unité de transformation des produits issus du jardin comme la fleur d'hibiscus (bissap) avec la préparation de jus, confitures, pâtes de fruits, ... est intégrée dans cette 2ème phase du projet. Un jardin botanique sera également créé avec l'intégration de plantes médicinales parmi les espèces végétales ajoutées, et deviendra à moyen terme un lieu pédagogique en lien avec les écoles des villages alentours.

La commercialisation de ces produits nécessitera l'ouverture d'un espace de vente sans emballage au sein du village, en générant des revenus supplémentaires.

La mairie de Yenne et les autorités locales nous soutiennent depuis le début du projet, nous accompagnent dans les déclarations nécessaires, facilitent les démarches administratives et les autorisations obligatoires.

La pérennité du projet à long terme est de contribuer à améliorer la Santé et le bien être des habitants tel que le prévoit

le PSE Phase III, page 57 : « L'Indice de Développement humain (IDH) passerait de 0,51 en 2021 à 0,61 en 2028 et la pauvreté baisserait de 37,8% en 2019 à 30,2% en 2028 »

## Publics concernés

Bénéficiaires à l'étranger

Bénéficiaires directs

#### Le collectif de femmes GIE Djiguenou Tay

- Nombre de personnes ou de familles => Environ 100
- Nombre de femmes => 20
- Nombre de jeunes => environ 80

#### Bénéficiaires indirects

##### Les habitants et les enfants du village et des alentours

- Nombre de personnes ou de familles => environ 3000 (la communauté rurale de Yenne compte 30000 habitants, on se base sur 10% lors de manifestations diverses)
- Nombre de femmes => environ 300
- Nombre de jeunes => environ 900

#### Bénéficiaires en France

##### Bénéficiaires directs

##### Membres de l'association Yobalema

##### Public sensibilisé lors des événements organisés par l'association.

- Nombre de personnes ou de familles => environ 400
- Nombre de femmes => environ 100
- Nombre de jeunes ? => environ 200

##### Bénéficiaires indirects

##### Entourage proche et cercle relationnel des bénéficiaires directs

##### Publics des manifestations

- Nombre de personnes ou de familles => environ 2000 (festivaliers, réseaux sociaux)
- Nombre de femmes => environ 1000
- Nombre de jeunes => environ 500

## **Partenaires locaux**

GIE Djiguenou Tay – Kelle – Responsable : Maïmouna Ndiaye – Mala Samb

Collectivité territoriale

Direction de la Gestion et de la planification des ressources en eau (DGPRE)

Contact : M. Niokhor NDOUR

Ferme école d'Agro-écologie de Kaydara (Fatik) Sénégal

Contact : Khalifa Dialo – Berta Gielge

Fatoumata Soumaré

Maximilien Pouye – Bachirou Gueye Ethnobotaniste – Hopital Keur Massar

## Objectifs du projet

Les objectifs généraux de ce projet sont de contribuer aux objectifs de développement durable suivants :

ODD n°2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

ODD n°3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien être à tous les âges

ODD n°5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD n°12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

et de participer à la politique agricole du Sénégal, en particulier s'inscrire dans le Plan Sénégal Emergent (2024-2028) phase III

Les Objectifs spécifiques sont :

Développement du potager intégrant la création d'un jardin botanique : Renforcement du potager existant par l'accroissement de sa production, dans la continuité du projet initial Djiguenou Tay, avec ajout de plantes aromatiques et médicinales

Transformation des produits cultivés : Valorisation des produits traditionnels comme l'hibiscus par sa transformation : préparation de jus, confitures, pâtes de fruits,...

Autonomie financière : Accroissement des revenus des femmes par la commercialisation des produits transformés et l'accroissement de la rentabilité de l'exploitation

## Activités

Culture pour augmentation de la surface de production maraîchère et diversification

Perfectionnement en techniques agroécologiques

Transformation de la fleur d'hibiscus, et d'autres cultures, en produits immédiatement consommables (jus, confitures, pâtes de fruits, ...)

Vente des produits cultivés et des produits transformés

## Résultats

Développement du potager avec création dynamique et pérenne d'un jardin botanique

Maîtrise des techniques agroécologiques

Acquisition de connaissances en botanique et herboristerie

Transformation des produits cultivés

Acquisition de connaissances en transformation de végétaux

